Image not found or type unknown

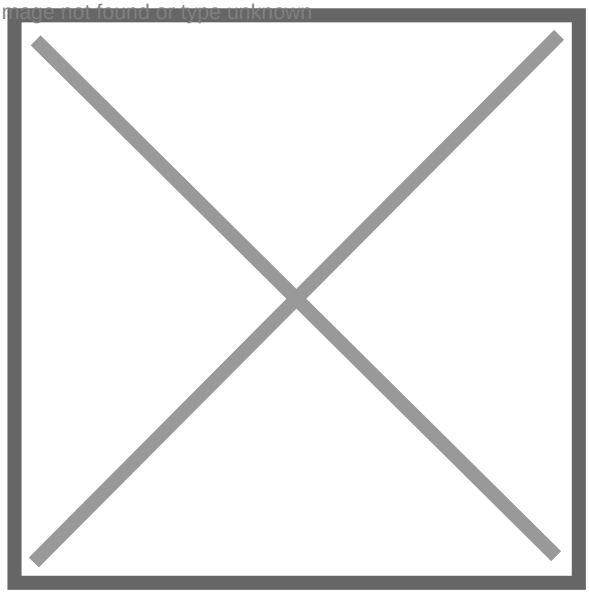

obligation alimentaire

Par **titoune**, le **09/03/2023** à **10:21**

Bonjour,

Voilà ma mère doit entrer en maison de retraite. Elle a une pension qui lui permettait de payer la maison de retraite que nous avions trouver après calcul il lui restait même un d'argent. Deux problèmes se posent. Le premier c'est qu'elle ne veut pas aller dans cette maison mais dans une autre au dessus de son budjet. De plus nous nous sommes apercus qu'elle fait des dettes. Allons nous être obligé de payer la maison de retraite de son choix ? et sommes- nous responsables de ses dettes ? Ne pouvons nous pas l'obliger à aller dans la maison qui est dans son budget et pour laquelle nous avions une place?

Merci

Par **amajuris**, le **09/03/2023** à **11:20**

bonjour,

vous devez lui expliquer (ce sera sans doute pas facile) que sa situation financière ne lui permet pas d'aller dans la maison de retraite qui lui plait, surtout si elle a déjà des dettes.

salutations

Par **titoune**, le **09/03/2023** à **11:30**

Bonjour,

Malheureusement elle ne veut rien entendre et nous menace du tribunal pour faire appliquer l'obligation alimentaire. Peut elle avoir gain de cause vu se que j'ai dit précédemment

Merci

Par **amajuris**, le **09/03/2023** à **13:11**

vous la laissez vous menacer du tribunal, rien ne dit que le juge lui donnera raison.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés